

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 5 Décembre 2018

Après Paris, Marseille, Nice et les Hauts de France, la radio numérique terrestre en DAB+ est désormais disponible en Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, 46 stations démarrent ce jour ou démarreront très prochainement à Lyon et dans la région<sup>1</sup>.

Il s'agit d'une nouvelle étape d'un ambitieux plan de déploiement national mené sous l'impulsion du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). La radio hertzienne poursuit sa transition numérique et s'inscrit dans la dynamique européenne.

Les acteurs du DAB+ à Lyon et dans sa région, qui démarrent leurs émissions en DAB+ le même jour que l'Alsace, permettent au déploiement du DAB+ de franchir un cap important - la couverture des 2 régions est l'élément déclencheur qui permettra au CSA de reconnaître les obligations légales d'intégration de cette technologie dans les récepteurs radio à l'échelle industrielle sous 18 mois et permettra un équipement massif des Français..

**70% de la population Française couverte en 3 ans**

La stratégie du CSA, dite « plan des nœuds et des arcs », rendra le DAB+ accessible à 70% de la population métropolitaine d'ici 2020. En trois ans, la plupart des grandes agglomérations, les « nœuds », et les principaux axes routiers, les « arcs » auront ainsi été couverts.

Dans les prochains mois, le déploiement du DAB+ se poursuivra en Normandie, en Bretagne, en Gironde et en Occitanie. Par ailleurs, des appels aux candidatures multirégionaux sur quinze zones supplémentaires ainsi qu'un appel aux candidatures métropolitain viennent de se clôturer.

**La révolution numérique de la radio**

Le DAB+ s'appuie sur les qualités de la diffusion hertzienne (fiabilité du réseau, gratuité pour l'auditeur, anonymat d'écoute), tout en apportant des nouveautés : son de haute qualité, réception continue en mobilité, services numériques associés.

Élargissant l'offre de radios, les émissions en DAB+ permettent d'accéder à la fois à des radios généralistes comme Sud Radio, des radios publiques comme RFI ou FIP, des radios musicales nationales ou régionales, des radios locales, des radios thématiques et des radios associatives.

**Une couverture importante pour une diffusion au-delà de la région Lyonnaise**

4 zones aux côtés de celles de Lyon et de Lyon étendu (qui permettent de couvrir des zones de population dans l'Ain, en Isère et dans le Rhône) ont été définies par le CSA :

- Bourg-en-Bresse,
- Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Bonvoisin, La Côte-Saint-André, La-Verpillière,
- Tarare, Cours-la-Ville, Lamure-sur-Azergues, Marnand, Chambost, Amplepuis,
- Mâcon, Cluny.

Toutes ces zones seront lancées d'ici la fin du premier trimestre 2019, sachant que la plupart démarrent ce jour<sup>2</sup>.

**Pour Nicolas Curien, Conseiller du CSA, Président du groupe de travail « Radio » :** « Les deux clés du succès du déploiement du DAB+ en France ? **Vite et Tous !**

**Vite**, pour desservir en seulement quelques années l'ossature du territoire, « les nœuds et les arcs », et rendre ainsi possible une densification ultérieure de la couverture numérique.

**Tous**, pour garantir une offre diversifiée et pluraliste, associant l'ensemble des catégories de radios, au mieux réparties entre les multiplex nationaux, régionaux et locaux. »

<sup>1</sup> Lyon, sa métropole, le département du Rhône, le sud du département de l'Ain et le nord du département de l'Isère

<sup>2</sup> Liste des radios démarrant le 5 décembre : Africa n° 1, Cap Sao, Chante France, Couleurs FM, Euradio, FIP, France Maghreb 2, Générations, Jazz Radio, Latina FM, Lyon 1ère, M Radio, Mélody, Oüi FM, Oxygène Alpes Auvergne, Radio Alfa, Radio Arménie, Radio Crooner, Radio Espace, Radio Espérance, Radio FG, Radio Isa, Radio Orient, Radio Pitchoun, Radio Pluriel, Radio Scoop, RCF Lyon, RFI, Séquence FM, Sol FM, Sud Radio, Swigg, Tonic Radio, TSF Jazz, Virage Radio Lyon, Vivre FM

*Pour Anne Brugnera, Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Rhône, membre de la commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation :* « L'arrivée du DAB+ à Lyon ce mercredi 5 décembre 2018 est une chance pour nos territoires. La radio numérique terrestre offrira un meilleur confort d'écoute aux auditeurs en termes de qualité sonore et de continuité du signal tout en garantissant une offre radiophonique riche et diverse. C'est également un signe fort de coopération entre les différents acteurs : Radio France, France Médias Monde ainsi que les radios indépendantes et associatives sous l'impulsion du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. »

*Pour Marie-Christine Saragosse, Présidente-directrice générale de France Médias Monde :* « Entre l'océan numérique où l'on peut se noyer et les ressources limitées en fréquences analogiques, le DAB+ ouvre un espace de liberté et de diversité. C'est une opportunité formidable pour RFI d'être présente de façon ciblée en France, comme aujourd'hui à Lyon, mais aussi à Lille et à Strasbourg, à destination d'auditeurs curieux du monde, originaires d'ici ou d'ailleurs. Cette aventure collective, aux côtés du CSA, de Radio France et du SIRTl notamment, a créé de la complicité et de la convivialité entre France Médias Monde et toutes les radios partageant le multiplex. Gageons que les auditeurs le percevront... en haute définition ! »

*Pour Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France :* « Après Lille en juin dernier, l'arrivée de Mouv' et de FIP à Strasbourg et Lyon, marque la volonté de Radio France de renforcer le lien avec ses auditeurs sur les territoires en leur offrant la diversité de ses programmes. Avec ce nouveau déploiement de la technologie DAB+, l'ensemble des stations qui y participent, contribuent à la construction d'une offre riche, qui évolue avec les usages des auditeurs. Le défi des prochaines années est de permettre à cette offre de toucher un public toujours plus large. »

*Pour Alain Liberty, Président du Syndicat des radios indépendantes (SIRTl) :* « Avec le DAB+, la radio vit sa plus importante révolution depuis les radios libres au début des années 80. Les premiers à en bénéficier seront les auditeurs. Le DAB+ c'est plus de radios, l'accès à certaines stations jusqu'alors inaccessibles avec une meilleure qualité de son et tous les avantages d'une technologie numérique. Après Paris, Nice, Marseille et Lille en juin dernier, le déploiement du DAB+ dans la métropole lyonnaise permet l'arrivée de 46 radios, dont 29 indépendantes, adhérentes du SIRTl. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, d'ici 18 mois, le DAB+ sera intégré obligatoirement dans tous les récepteurs, de la voiture aux téléphones équipés d'une radio. Le SIRTl se réjouit donc du succès annoncé du DAB+ et confirme l'engagement de ses adhérents, partout en France et à l'échelle métropolitaine à l'horizon 2020. »

*Pour Pierre Boucard, Secrétaire général du Syndicat national des radios libres (SNRL) :* « Engagé en faveur du DAB+ depuis plus de 10 ans, le SNRL se félicite du déploiement de cette technologie sur Lyon et sa métropole, le département du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère. 13 radios associatives vont diffuser sur le DAB+ dans cette région affirmant leur volonté d'adapter leurs missions de communication sociale de proximité au service des nouveaux territoires de diffusion numérique. D'autres phases de ce déploiement sont à venir et l'arrivée des grands groupes sur le plan national conforte la position historique du SNRL en faveur de cette nouvelle aventure radiophonique, aux côtés des éditeurs associatifs. Dans cette évolution positive pour le confort des auditeurs et le pluralisme des éditeurs, il conviendra de rester attentif au respect du seuil anti-concentration et à l'équilibre entre les radios pionnières et les grands groupes à qui un espace de diffusion national a été réservé. »

*Pour Patrick Hannon, Président du WorldDAB :* « Les lancements régionaux de Lyon et de Strasbourg représentent une étape très importante pour le DAB+ en France.

La couverture de la population en DAB+ atteint 20%. En conséquence, tous les nouveaux récepteurs radio devront, en vertu de la loi, être compatibles avec le DAB+ au cours des 18 prochains mois. La France, avec l'Italie, montre la voie en Europe dans le domaine de la réglementation des récepteurs radio - avec une exigence pour que les récepteurs automobiles et les récepteurs grand public soient capables de recevoir le DAB+. Cette réglementation est conforme au code européen des communications électroniques récemment adopté par le Parlement européen et le Conseil Européen. Les lancements de Lyon et de Strasbourg interviennent alors que les grands réseaux commerciaux viennent d'annoncer leur soutien au DAB+ lors du récent appel d'offres métropolitain, indiquant clairement que la radio numérique terrestre est la plate-forme qui se positionne au centre du développement de la radio en France. »

Le lancement du DAB+ en Auvergne-Rhône-Alpes est également soutenu par des acteurs économiques dont des fabricants de matériel audio tels que Pioneer, Pure, Roberts ou Sony. Pour l'auditeur, il lui faudra s'équiper d'un nouveau poste de réception radio compatible DAB+ (disponible à partir de 20€) pour le domicile, tandis que des solutions existent pour adapter la réception dans les véhicules. Il est à noter que 20% des véhicules neufs sont d'ores et déjà équipés en première monte avec le DAB+.

**Pioneer** **PURE ROBERTS SONY**

## Les 46 radios présentes en diffusion DAB+ à Lyon et sa Région :

Zone Étendue :  
Département du Rhône, une partie du département de l'Ain et de l'Isère / 13 radios



En plus les zones locales :  
*Lyon Local / 26 radios*





*Bourg-en-Bresse / 12 radios*



*Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Bonvoisin,  
La Côte-Saint-André, La-Verpillière / 10 radios*



*Torare, Cours-la-Ville, Lamure-sur-Azergues,  
Marnand, Chambost, Amplepuis / 3 radios*



*Macon-Cluny / 8 radios*



CONTACT

Jean-Marc Dubreuil - 06 37 30 86 83 - [jean-marc.dubreuil@worlddab.org](mailto:jean-marc.dubreuil@worlddab.org)